



Voiture ventouse et mise en fourrière

Par **tom5966**, le **04/10/2024 à 18:35**

Bonjour,

Une voiture ventouse est garée près de mon garage depuis maintenant 1 mois. Cette voiture me gêne quand je sors de mon garage, car j'habite dans une rue étroite, mais ne m'empêche pas de sortir moyennant plusieurs manoeuvres.

J'ai prévenu il y a 2 semaines la police municipale qui m'a dit qu'ils s'en occupaient. Sauf que depuis rien n'a bougé ; je les ai relancés, et ils m'ont dit qu'ils étaient venus constater la présence de la voiture quelques jours après mon premier appel, que la procédure était en route, qu'il y aurait mise en fourrière une fois passés les 7 jours glissants à partir de la date de leur constat. Mais cela fait maintenant bien plus de 7 jours depuis la date de leur constat, et la fourrière n'est pas intervenue car la voiture est toujours au même endroit.

Est-il possible que la police municipale n'ait pas encore prévenu la fourrière, qu'il y ait un blocage quelconque ?

Quelqu'un en saurait-il plus sur la procédure et les délais de mise en fourrière ?

Je ne trouve pas beaucoup de détails sur Internet.

Merci à vous !

Par **Marck.ESP**, le **04/10/2024 à 19:11**

Bonjour et bienvenue

[quote]

Est-il possible que la police municipale n'ait pas encore prévenu la fourrière, qu'il y ait un blocage quelconque ?

[/quote]

Nous ne connaissons rien des us et coutumes dans votre ville. Le mieux est de vous adresser au service réclamations de la mairie.

Par **Pierrepauljean**, le **04/10/2024 à 21:56**

bonjour

savez vous à quelle date ils sont venus constater?

Par **Pierrepauljean**, le **05/10/2024** à **16:56**

ils ont peut être d'autres urgences....